

Référence PDC 0860113501

CLIENT TITULAIRE DU CONTRAT \ ADRESSE DESSERVIE

MILLOT DUMAZERT SEVERINE LA GOULATERIE 14 ROUTE DE LA FORET 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

SERVICE DE L'EAU

Service Abonnés

115 Av. du Général de Gaulle 89130 TOUCY Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

03 86 44 01 42

regieeau@repf.fr http://www.eaux-puisaye-forterre.fr/

Astreintes-Urgences 03 86 44 01 42

SGC D'AUXERRE Expéditeur

68 RUE DU PONT 89000 AUXERRE

MME MILLOT DUMAZERT SEVERINE Destinataire

LA GOULATERIE

14 ROUTE DE LA FORET

MALICORNE

89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

GESTION DES PAIEMENTS

SGC D'AUXERRE 68 Rue du Pont 89000 AUXERRE Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le lundi après midi de 13h45 à 16h15



sgc.auxerre@dgfip.finances.gouv.fr

VOTRE FACTURE D'ACOMPTE DU 11/01/2024

Réf. facture : 2024 2008 1383 N Détails au verso

Consommation

Distribution de l'eau Organisme Public Agence de l'Eau

123,03€ **Total facture TTC**

PAIEMENT EN LIGNE

Connectez-vous 7j/7 et 24h/24 sur http://www.eaux-puisaye-forterre.fr/

MESSAGE(S)

Abonnement du 01/07 au 31/12/2023 40% de la dernière consommation facturée

Montant TTC Règlement 30 jours à réception

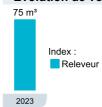
123,03 €

30 m³

108,91€

14,12€

Evolution de votre consommation



Les moyens de paiement mis à votre disposition pour votre règlement sont :

- Palement en ligne : se connecter sur www.eaux-puisaye-forterre.fr avec l'adresse mail utilisée pour la création de votre compte
- Prélèvement bimestriel ou automatique à l'échéance : mandat de prélèvement disponible, téléchargeable à partir du site www.eaux-puisaye-forterre.fr
- TIP SEPA: dater, signer et renvoyer le TIP au moyen de l'enveloppe fournie (à affranchir)
- Chèque : libellé à l'ordre du SGC d'Auxerre (joindre obligatoirement le talon de facture)
- Virement : sur le compte du SGC d'Auxerre ÎBAN FR26 3000 1001 67C8 9500 0000 022 BIC BDFEFRPPCCT
- Paiement de Proximité: Par carte bancaire ou en espèces (dans la limite de 300 euros): muni du présent avis, auprès d'un point de Paiement de Proximité dont vous trouverez la liste sur le site https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par compte connommenten aux instructions au treatister; vois beneficiez un toutil actuel temporation voire banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autoisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenit auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, voire compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

MILLOT DUMAZERT SEVERINE LA GOULATERIE 14 ROUTE DE LA FORET MALICORNE 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0890030240000000000000138324 ICS: FR11ZZZ504891 123,03 € Montant:

ence: 2024 2008 1383 N

Créancier : PUISAYE FORTERRE FEDERATION

CPF NANTERRE

TSA 73980

92894 NANTERRE CEDEX 9



024110500242 MILLOT DUMAZERT S

941133000175 8513000000000013830890034956706

12303

Réf. facture : 2024 2008 1383 N CONSOMMATION COMMENTAIRE COMPTEUR **ANCIEN INDEX NOUVEL INDEX**

Total conso: 30 m³

Période facturée	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
			103,23 €		108,91 €
01/07/2023-31/12/2023	184 J	93,50 €	47,13 €	5,50 %	49,72€
20/06/2023-09/01/2024	30 m3	1,870 €	56,10 €	5,50 %	59,19€
			13,38 €		14,12 €
20/06/2023-09/01/2024	30 m3	0,380 €	11,40 €	5,50 %	12,03€
20/06/2023-09/01/2024	30 m3	0,066 €	1,98 €	5,50 %	2,09€
	01/07/2023-31/12/2023 20/06/2023-09/01/2024 20/06/2023-09/01/2024	01/07/2023-31/12/2023 184 J 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 20/06/2023-09/01/2024 30 m3	01/07/2023-31/12/2023 184 J 93,50 € 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 1,870 € 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 0,380 €	103,23 € 01/07/2023-31/12/2023 184 J 93,50 € 47,13 € 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 1,870 € 56,10 € 13,38 € 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 0,380 € 11,40 €	103,23 € 01/07/2023-31/12/2023 184 J 93,50 € 47,13 € 5,50 % 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 1,870 € 56,10 € 5,50 % 13,38 € 20/06/2023-09/01/2024 30 m3 0,380 € 11,40 € 5,50 %

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L252 A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n° 81-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n° 81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des collectivités et établissements publics locaux.

L'ORDONNATEUR: Jean DESNOYERS - PRESIDENT

VOIE DE RECOURS: Vous pouvez, dans un prenier temps, saisir le Médiateur de l'Eau, à l'adresse suivante *BP 40 463 - 75366 Paris Cedex 08* ou directement en ligne sur le site *www.mediation-eau.fr.*Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée en saisissant directement : - le Tribunal de proximité pour les litiges portant sur une somme inférieure à 4000 € - le Tribunal d'Instance pour les litiges portant sur une somme comprise entre 4000 € et 10000 € - le Tribunal d'Grande Instance pour les litiges sur une somme supérieure à 10 000 € INFORMATIONS :

- INFORMATIONS: SIRET: 20007133000019

504701

- Notre numéro individuel d'identification à la TVA : FR 21 200071330

Mon	tant TTC	Règ	glement 30 jours	à réception	on		123,03€
	Détail de la TVA		TVA	TVA 5,5%	HT 116,61	TVA 6,42	TTC
			Total		116,61	6,42	123,03

30 m³ Estimation